

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 1^{er} octobre 2018, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants :
Mme Suzanne Jutras, M. Guy Lapointe, M. Daniel Audet, M. Sébastien Alix, M. Jonatan Audet et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-228

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2018

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2018 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2018-229

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2018 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- La piscine que possédait en trop le service incendie a été vendue à la Municipalité de Beaulac-Garthby, au prix convenu à la résolution n°2017-139, soit 800 \$.

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

- **La mairesse Céline Gagné**
 - Membre d'office de tous les comités municipaux
 - Représentante à la MRC
 - Équipe de développement municipal – gestion du FDT local
 - Équipe de développement du Haut-Saint-François
 - Comité de la route 257

12 septembre atelier à la MRC

14 septembre réunion ED-HSF sous-comité « *Portes ouvertes* »

17 septembre réunion Communication Haut-Saint-François

18 septembre réunion comité sécurité civile (plan des mesures d'urgence)

19 septembre conseil des maires à la MRC

20-21-22 septembre congrès de la FQM

24 septembre 8 h 30 à 16 h 15 lac-à-l'épaule à la MRC

24 septembre atelier du conseil

Autres

26 septembre discussion pour l'organisation de la réception municipale

28 septembre rencontre des bénévoles et commanditaires de *La nuit du pont couvert* (représentante de la municipalité)

6. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en septembre 2018.

- **Le conseiller Guy Lapointe**

- Remplaçant au conseil des maires
- Comité de gestion Internet haute vitesse MRC
- Comité de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
- Municipalité amie des aînés et politique familiale
- Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
- Bâtiments municipaux
- Réseau Biblio de l'Estrie

5 septembre déjeuner conférence de la Chambre de commerce avec *Transport de personnes HSF* (transport de main d'œuvre pour les entreprises)

5 septembre séance ordinaire du conseil

11 septembre rencontre à la MRC sur le prochain rôle d'évaluation

17 septembre réunion Communication Haut-Saint-François

18 septembre réunion comité sécurité civile (plan des mesures d'urgence)

24 septembre atelier du conseil

26 septembre atelier de travail *Transport de personnes du Haut-Saint-François*

- **La conseillère Suzanne Jutras**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
- *Journal Le Haut-Saint-François*
- Comité des loisirs de la MRC

5 septembre séance ordinaire du conseil

18 septembre c.a. du *Journal Le Haut-Saint-François*

24 septembre atelier du conseil

- **Le conseiller Jonatan Audet**

- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Bâtiments municipaux

5 septembre séance ordinaire du conseil

24 septembre atelier du conseil

Autres

26 septembre discussion pour l'organisation de la réception municipale

- **Le conseiller Sébastien Alix**

- Comité consultatif d'urbanisme
- Environnement, protection des milieux naturels
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments
- Comité consultatif de développement – développement économique
- Lutte à la pollution lumineuse (*réserve du ciel étoilé*)

5 septembre séance ordinaire du conseil

24 septembre atelier du conseil

- **Le conseiller Daniel Audet**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Environnement, protection des milieux naturels
- Comité consultatif en développement – développement économique

5 septembre séance ordinaire du conseil
24 septembre atelier du conseil

- **Le conseiller Martin Loubier**
 - Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
 - Voirie, équipements mécanisés et bâtiments

5 septembre séance ordinaire du conseil
19 septembre c.a. de la *Régie des rivières*
24 septembre atelier du conseil

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 ACTIVITÉ OKTOBERFEST DE LA FONDATION LOUIS-SAINT-LAURENT

2018-230

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que la municipalité du canton de Lingwick soutient l'activité Oktoberfest du 19 octobre prochain, au profit de la Fondation Louis-Saint-Laurent, en adhérant au plan de partenariat *Plan Louis Bronze* dont la cotisation est de 100 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.2 RÉCEPTION ANNUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

2018-231

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU que la municipalité organise une réception, pour ses employés et les bénévoles de la municipalité, de même que pour les nouveaux résidents propriétaires, ainsi que toute la population, le 16 novembre 2018 à 19 h. Des bouchées seront préparées par La Bouffalyne, traiteur, et servi dans de la vaisselle lavable. Deux consommations seront offertes à chacune des personnes présentes, ainsi qu'un cocktail d'accueil. Le budget accordé pour l'occasion est d'environ 1 250 \$ incluant le repas et les consommations. Les invitations seront faites par voie de publipostage à la population, par courriel pour les organismes locaux et par lettre personnalisée pour les employés et les nouveaux propriétaires. Un permis d'alcool sera demandé à la Régie des alcools des courses et des jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 CENTRE MUNICIPAL – RÉPARATION DRAINS DE FONDATION

ATTENDU QUE suite à l'inspection des drains par caméra, il a été constaté qu'une partie du drain de fondation est bouché, près du coin arrière (sud-ouest) du centre municipal, suite à l'affaissement de ce drain;

ATTENDU QUE cet affaissement a empêché la caméra de se rendre plus loin pour l'inspection des drains;

EN CONSÉQUENCE,

2018-232

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU DE faire la réparation des drains de fondation du centre municipal, tel que présenté dans la proposition budgétaire de Multi-béton Expert, au coût d'environ 1 410 \$ plus taxes. Ce montant inclut de scier et casser l'asphalte sur 6' X 15', d'excaver, de remblayer avec le matériel existant avec compaction de minimum 10', d'installer un nouveau drain avec ajout de pierres concassées ¾" et toile géotextile et de poursuivre l'inspection par la caméra et nettoyer le drain lorsque nécessaire. Advenant que d'autre partie du drain soit à réparer, le même coût sera applicable pour les mêmes travaux énumérés plus haut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 FORMATION – CONTRATS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE les projets de loi 122, 155 et 108 récemment adoptés touchent les règles applicables en matière de contrats municipaux;

2018-233

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'autoriser Mme Josée Bolduc directrice-générale et secrétaire-trésorière à participer à la formation « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projet de loi 122, 155 et 108 » offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), le 30 octobre prochain à Sherbrooke. Le coût de la formation est de 307 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.5 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

2018-234

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE M. Daniel Audet, conseiller au siège n° 3, soit nommé maire suppléant pour les mois de novembre et décembre 2018 de même que janvier et février 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.6 TERRAIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La notaire, Johannie Lamadeleine, a téléphoné ce 1^{er} octobre 2018, pour prendre rendez-vous. La signature de l'acte de vente est fixée à mercredi, le 24 octobre à 9 h au bureau de la notaire, à East Angus.

7.7 RÉTROCESSION – 81, CHEMIN DU BELVÈDÈRE

ATTENDU QUE la municipalité a autorisé, par la résolution #2017-187, la vente du lot 4 851 986 du cadastre du canton de Lingwick portant le numéro civique 81, chemin du Belvédère, au prix maximal de 4 500\$ plus les taxes applicables, à Mme Andrée-Rose Benoît Mender et à M. Jules-Henri Mender;

ATTENDU QUE les nouveaux acquéreurs, Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender, ont accepté de respecter les conditions de la résolution 2011-291 et de la résolution 2015-111, ces conditions étant inscrites dans le contrat de vente;

ATTENDU QUE l'une des conditions consiste à bâtir un bâtiment résidentiel d'une valeur minimum de 125 000\$ incluant le terrain;

ATTENDU QUE le canton de Lingwick accorde un délai maximum d'un (1) an à l'acquéreur pour déposer une demande de permis de construction pour une résidence permanente et que ladite résidence devra être érigée, en conformité avec la réglementation d'urbanisme de la municipalité, dans les deux (2) ans et l'aménagement du terrain doit être terminé dans un délai maximum de deux ans et demie (2 ½) à compter de la date de signature de l'acte de vente;

ATTENDU QU' à défaut de respecter la clause précédente, la municipalité pourra exiger la rétrocession du terrain, aux frais de l'acquéreur, aucune indemnité ne sera versée à l'acquéreur pour les améliorations et additions effectuées sur le terrain, celles-ci restant acquises à la municipalité, sauf si cette dernière décide d'exercer son droit d'exiger de l'acquéreur qu'il procède à leur enlèvement et qu'il remette, à ses frais, le terrain dans son état originel;

ATTENDU QUE l'acquéreur ne pourra vendre ou autrement aliéner l'immeuble tant que la résidence permanente n'aura pas été entièrement parachevée tout en respectant les conditions prévues, cette restriction ne devant pas empêcher l'acquéreur de consentir une hypothèque relative au financement de sa construction;

ATTENDU QUE Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender ont pris possession du terrain devant Me Claire Bouffard, notaire, le 29 août 2017;

ATTENDU QU' aucune demande d'un permis de construction n'a été demandée par Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender, de sorte que les conditions prévues au contrat ne sont pas toutes respectées;

À CES CAUSES;

2018-235

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU

QUE constat est fait que les conditions prévues au contrat d'achat, en faveur de Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender, de l'immeuble situé dans le canton de Lingwick et correspondant au numéro civique 81, chemin du Belvédère, ne sont pas toutes respectées, dans ce cas spécifiquement, la condition concernant la demande d'un permis de construction d'une résidence permanente dans un délai maximum d'un an suivant la signature de l'acte de vente;

QUE devant ce constat, tel que prévu au contrat, le conseil municipal désire que Mme Andrée-Rose Benoît Mender et M. Jules-Henri Mender soient contactés pour procéder à la rétrocession de l'immeuble et ce, au frais de Mme Andrée-Rose Mender et M. Jules-Henri Mender;

QU'aucune restitution pour le paiement du prix de vente reçu et aucune indemnité pour les améliorations et additions effectuées sur l'immeuble, s'il y a lieu, ne seront versés à Mme Andrée-Rose Benoît Mender et à M. Jules-Henri Mender, ce paiement du prix de vente, réparations et améliorations restant acquis au canton de Lingwick;

QUE cette présente résolution soit acheminée à Madame et Monsieur Mender par courriel de même que par lettre enregistrée, en accordant un délai de 30 jours de réponse à partir de la date d'envoi indiquée sur ladite lettre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.8 DEMANDE DE FONDS – PROJET LA GRANDE TRAVERSÉE

2018-236

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le canton de Lingwick verse le montant de 50 \$ au projet La Grande Traversée, relais cycliste à travers le Canada auquel participe des élèves de la polyvalente Louis-Saint-Laurent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.9 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2018;

EN CONSÉQUENCE,

2018-237

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période d'octobre 2018;

Engagement de crédits	
Administration	
Comptes taxes et chèques	820 \$
Drapeaux église Chalmers	55 \$
Total administration	875 \$
Voirie – réseau routier	
Lames, nez, patins... pour déneigement	3 150 \$
Sel de déglçage	4 200 \$
Pierres concassées	1 150 \$
Pneus d'hiver camion (3)	1 000 \$

Urée	170 \$
Antennes et adaptateurs à ressort (2)	75 \$
Total voirie – réseau routier	9 745 \$
Parcs et terrains de jeux	
Bâche station eau	90 \$
Total parcs et terrains de jeux	90 \$
TOTAL :	10 710 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.10 PRÉSENTATION L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La directrice générale et secrétaire-trésorière a acheminé aux membres du conseil l'état des activités financières au 30 septembre 2018.

7.11 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
18863	Casey Sylvester	Salaire fin 01/09/2018	
18864	Receveur général Canada	Remises de l'employeur	1 976,11 \$
18865	Revenu Québec	Remises de l'employeur	4 756,48 \$
18866	Casey Sylvester	Salaire fin 08/09/2018	
18867	Hydro-Québec	Éclairage de rues	234,55 \$
18868	Fernando Rosas	Salaire fin 15/09/2018	
18869	Casey Sylvester	Salaire fin 15/09/2018	
18870	Services cartes Desjardins	Livrets ronde sécurité	135,50 \$
18871	Bell Canada	Ligne fax	82,51 \$
18872	Bell Canada	Ligne garage	81,95 \$
18873	MRC du Haut-St-François	Téléphonie, révision	231,16 \$
18874	Ministre des Finances	SQ - 2e versement	33 934,00 \$
18875	Service pneus Comeau	Pneu, cravate niveleuse	1 104,80 \$
18876	Ressort Robert	Baladeuse	75,88 \$
18877	Axion	Wi-fi et tél. monte-pers.	77,62 \$
18878	Renoflex inc.	Glissières	4 593,25 \$
18879	Pavage Estrie-Beauce	Pavage	36 428,67 \$
18880	Granilake	Pierres 1/4 net abrasif	1 069,75 \$
18881	Régie incendie des Rivières	Quote-part 4 de 4	12 363,50 \$
18882	Comité développ. Milan	Sentier des Écossais	1 370,00 \$
18883	Fernando Rosas	Salaire fin 22/09/2018	
18884	Casey Sylvester	Salaire fin 22/09/2018	
18885	Ent. Robert Verret	Diésel	972,04 \$
18886	Magasin général Morin	Essence	81,16 \$
18887	Pétroles Sherbrooke	Rép. chauffage centre mun.	492,09 \$
18888	JN Denis inc.	Soudure, boyau hydrau.	250,44 \$
18889	Centre du camion (Amiante)	Acide boîte acier inox.	105,92 \$
18890	N.S. Girard inc.	Ciment, papier, sacs ord.	108,02 \$
18891	Vivaco groupe coop	Ponceau, bacs, mèche	1 109,50 \$
18892	TGS industriel inc.	Torche et buse	266,34 \$
18893	Scies Claude Carrier	Débroussailleuse, lame	758,67 \$
18894	Service san. D. Fortier	Cueillette mat. résiduelles	4 046,36 \$
18895	Céline Gagné	Frais dépl. & congrès	606,60 \$
18896	Suzanne Jutras	Frais de déplacement	32,50 \$
18897	Josée Bolduc	Frais de déplacement	141,40 \$
18898	Hugues Lafond	Réc. carcasse chevreuil	114,97 \$
18899	Transp. Exc. S. Nadeau	Réserve de sable	17 991,10 \$
18900	Alsco corp.	Buanderie	99,08 \$
18901	Guy Lapointe	Frais de déplacement	77,00 \$
18902	Valoris	Enfouissement	2 052,39 \$
18903	Pièces d'autos Angus	Lave-vitre, antirouille	431,67 \$
18904	Telus	Site web	11,44 \$

18905	San. Lac-Mégantic inc.	Conteneur "roll-off"	818,62 \$
18906	Pascal Sévigny	Frais de dépl. + cell.	364,80 \$
18907	Alexandre Latulippe	Frais de dépl. + cell.	230,50 \$
18908	Maçonnerie M. Corriveau	Rép. mur église Chalmers	3 679,20 \$
18909	Lebeau vitres d'autos	Parebrise camion 2014	544,35 \$
Total des chèques :			133 901,89 \$
06/09	Salaires incl. chèques	5 employés	2 530,93 \$
13/09	Salaires incl. chèques	5 employés	2 461,83 \$
20/09	Salaires incl. chèques	5 employés	2 584,84 \$
27/09	Salaires incl. chèques	6 employés	2 822,09 \$
01/10	Martin Loubier	Rémunération élu	105,30 \$
01/10	Céline Gagné	Rémunération élu	507,90 \$
01/10	Jonatan Audet	Rémunération élu	277,30 \$
01/10	Guy Lapointe	Rémunération élu	422,51 \$
01/10	Sébastien Alix	Rémunération élu	277,30 \$
01/10	Daniel Audet	Rémunération élu	277,30 \$
01/10	Suzanne Jutras	Rémunération élu	314,95 \$
Total :			146 484,14 \$

2018-238

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 146 484,14 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2018-10-01

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 146 484,14 \$.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

- La journaliste du journal *Le Reflet* suggère à la mairesse de publier le texte résumant la conférence de M. Serge Bouchard à laquelle elle a participé lors du congrès, de même que les raisons qui la motive à participer au congrès de la FQM.
- Commentaires concernant la réception annuelle de la municipalité et l'accueil des nouveaux résidents propriétaires.
- Mme Paradis invite le conseil au Salon des aînés, organisé par la Table de concertation des aînés, qui aura lieu le 25 octobre à Marbleton.

9. PAUSE SANTÉ

De 19 h 45 à 19 h 56

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE - NOMINATION

2018-239

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE M. Serge LaRochelle est nommé substitut à la coordination des mesures d'urgence en remplacement de M. Nicolas Blouin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.2 PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR LES MUNICIPALITÉS – PRÉPARATION AUX SINISTRES

Reporté à une prochaine rencontre

11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 INSTALLATION D'UN LAMPADAIRE SOLAIRE – CHEMIN DE LA MONTAGNE-ROUGE

2018-240

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU DE procéder à l'installation d'un lampadaire solaire à l'intersection du chemin de la Montagne-Rouge et du chemin Fontainebleau. Le coût de la lumière

incluant le kit d'installation et le bloc d'alimentation secondaire est 1 345,06 \$ plus les taxes, tel que proposé par SoliDel, proposition n° 1051.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 RÉPARATIONS SUR LA RÉTROCAVEUSE

2018-241

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'autoriser la réparation des joints sur la rétrocaveuse par Centre Agricole Expert pour le coût maximal de 1 878,87 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.3 RÉPARATION ET MODIFICATION DE LA GRATTE CENTRALE DU CAMION 2014

2018-242

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'autoriser la réparation et la modification de la gratte centrale du camion 2014 incluant le renforcement de la gratte, le changement des bagues (bushing) et l'ajout d'une plaque de support. Les travaux seront exécutés par Métal Picard au coût de 1 150 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.4 DÉNEIGEMENT DES BOÎTES POSTALES COMMUNAUTAIRES

2018-243

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE le déneigement des boîtes postales communautaires, dans le secteur de Gould et celui de Ste-Marguerite, soit effectué par les employés de la municipalité. Entreprises J. Provost inc. versera un montant de 312 \$ à la municipalité pour effectuer ce déneigement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. HYGIÈNE DU MILIEU

13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 RÉVISION DANS LA ZONE M-5

2018-244

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Alix

ET RÉSOLU de demander au comité consultatif en urbanisme (CCU) de se pencher sur le plan de zonage municipal dans la zone M-5 et de proposer des recommandations afin de régulariser la situation d'un commerce établi dans cette zone. Au besoin, le CCU pourra recourir à une ressource externe afin de l'aider dans sa démarche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 LE VILLAGE DE NOËL – AUTORISATIONS

2018-245

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QUE la municipalité autorise le comité *Village de Noël de Lingwick* à utiliser les locaux du centre municipal, le chalet des loisirs, les terrains municipaux situés au centre communautaire et en face de l'église Sainte-Marguerite, de même que les installations électriques, pour l'événement qui aura lieu le 1^{er} décembre prochain, incluant la période où les décorations installées devront être éclairées, le tout sans frais;

QUE le comité du *Village de Noël de Lingwick* est autorisé à vendre des boissons alcoolisées sur le terrain municipal, située près de l'église, le 1^{er} décembre prochain, en autant qu'il obtienne le permis nécessaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.2 LE VILLAGE DE NOËL - ASSURANCES

2018-246

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU

QUE la municipalité demande à son assureur de couvrir les activités de l'événement *Le village de Noël* qui aura lieu le 1^{er} décembre prochain. Advenant une surprime due à certaines activités non couvertes par les responsables, la municipalité l'assumera.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE

La liste de la correspondance reçue est déposée.

16. SUJETS DIVERS

16.1 REMERCIEMENTS AU COMITÉ DU MARCHÉ DE LA PETITE ÉCOLE ET SON P'TIT PUB

2018-247

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal souhaite remercier le comité du *Marché de la petite école et son p'tit pub* qui a réussi, de très belle façon, à animer la vie communautaire durant 14 vendredis de l'été 2018, en veillant au bon déroulement du marché public et son p'tit pub. Le conseil est conscient que de nombreuses heures de bénévolat ont dû être réalisées et vous remercie de votre grand dévouement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-248

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 22.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné,
Mairesse

Josée Bolduc,
Directrice générale secrétaire-trés.